

La faune sauvage est fragile.

Pour la préserver, adoptez la **Quiétude attitude** !

Le programme Quiétude attitude permet de respecter la tranquillité des animaux sauvages. Il invite à adapter son comportement dans la nature pour ne pas les déranger.

Retrouvez toutes les **informations** et la **réglementation** relatives aux espaces naturels protégés sur :

www.quietudeattitude.fr



Parc naturel régional des
BALLONS DES VOSGES

Bureau des Espaces Naturels
 1 Place des Verriers
 68820 WILDENSTEIN

03 89 82 22 10
www.parc-ballons-vosges.fr



Réseau de sentiers

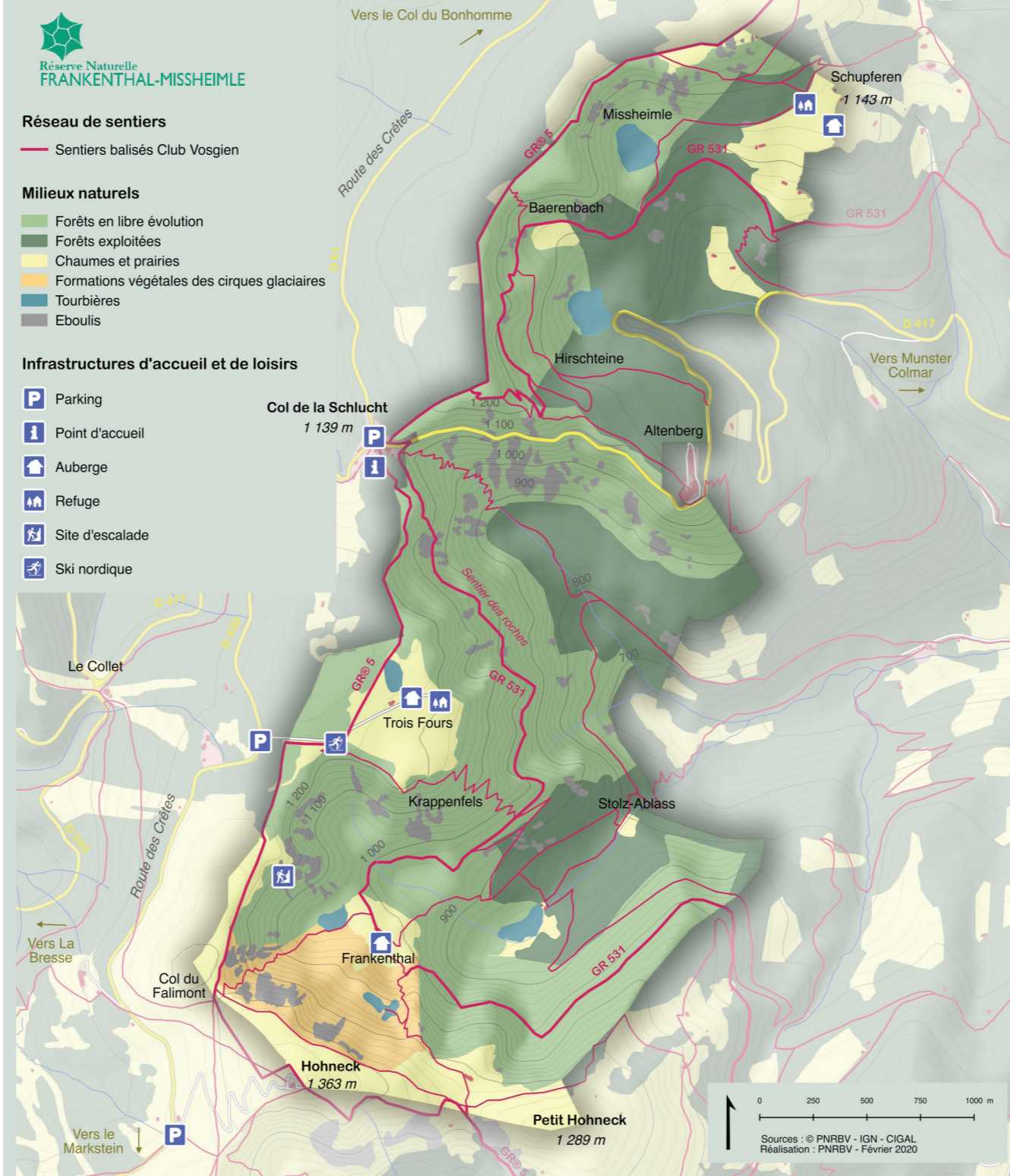
— Sentiers balisés Club Vosgien

Milieus naturels

- Forêts en libre évolution
- Forêts exploitées
- Chaumes et prairies
- Formations végétales des cirques glaciaires
- Tourbières
- Eboulis

Infrastructures d'accueil et de loisirs

- Parking
- Point d'accueil
- Auberge
- Refuge
- Site d'escalade
- Ski nordique





Protéger

Suite à la dernière glaciation, une succession de cirques glaciaires se sont formés entre le Hohneck et le Tanet. Leur relief accidenté offre aujourd'hui un **paysage sauvage et spectaculaire**.

La Réserve Naturelle présente une **diversité d'habitats rares et originaux** : **forêts sauvages, escarpements rocheux et falaises, chaumes**, mais aussi **tourbières**. Prairies, fermes, refuges, sentiers... témoignent par ailleurs d'une **présence humaine multiséculaire**.



Gérer

Pour mieux **comprendre le fonctionnement** des milieux naturels et des espèces, le gestionnaire conduit chaque année des **suivis scientifiques**.

Les enjeux de gestion se déclinent autour de trois axes :

- **préserver la naturalité des milieux laissés en libre évolution, dont les forêts escarpées**
- **maintenir une gestion favorable à la diversité des habitats et des espèces, comme sur les chaumes et prairies d'altitude**
- **accompagner la fréquentation du site, plébiscité toute l'année**

Découvrir

La Réserve Naturelle du Frankenthal-Misheimle est accessible à partir de plusieurs portes d'entrée :

- le **col de la Schlucht**
- les **Trois-Fours**
- la **station de ski du Tanet**

Près de **50 km de sentiers de randonnée** permettent de découvrir le site, dont 2 **sentiers de grande randonnée** : le **GR5** qui parcourt l'ensemble de la crête principale du nord au sud, et le **GR531** qui conduit au **sentier des Roches**.

Attention, en hiver certains sentiers sont inaccessibles.

Pour la randonnée et les activités de loisirs, comme pour l'observation de la faune et de la flore, **restez sur les sentiers balisés par le Club Vosgien**.

Les **chiens** sont **autorisés tenus en laisse sur le GR5**.

Le **VTT** est autorisé sur les **chemins de plus de 2 mètres de large, excepté sur le GR5**.



Réglementation

Contribuez à la protection du site en la respectant

Le **décret de création** de la Réserve Naturelle et les **arrêtés préfectoraux complémentaires** encadrent les activités et les conditions d'accès à ce territoire.



Réglementation complète sur www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr

Le non-respect de la réglementation expose tout contrevenant à une sanction.

Carte d'identité

Type : Réserve Naturelle Nationale

Date de création : 19 octobre 1995

Superficie : 746 hectares

Localisation : Stosswihr, Haut-Rhin

Altitude : 690 à 1363 m (Sommet du Hohneck)

Gestionnaire : Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Autorité de classement : Ministère en charge de la protection de la Nature, DREAL Grand Est

www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr



La France compte aujourd'hui près de **350 Réserves Naturelles**.